

Création et développement des entreprises : Plan Local de Redynamisation

CHALONS EN CHAMPAGNE AGGLO

Présentation du dispositif

Châlons-en-Champagne Agglo propose une action financée par le Fonds de Restructuration de la Défense en faveur des commerçants, artisans et porteurs de projets d'implantation de nouveaux commerces au centre-ville de Châlons-en-Champagne.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

L'aide vise les commerçants, artisans et porteurs de projets d'implantation de nouveaux commerces.

Pour quel projet ?

- Présentation des projets

Sont éligibles les projets d'investissements matériels, immobiliers ou de mise en oeuvre des actions de développement commercial, humain ou technologique, créatrices de valeur ajoutée et d'emploi.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Subvention de 5000 € par emploi créé, sous condition de création d'au moins 3 emplois

Subvention à hauteur de 20 % des dépenses d'investissement réalisées par l'entreprise.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- Après de quel organisme ?

Les demandes sont à faire auprès de Châlons-en-Champagne Agglo.

Critères complémentaires

- Forme juridique
 - › Entreprise Individuelle
 - › Artisan
 - › Commerçant

Organisme

CHALONS EN CHAMPAGNE AGGLO

Communauté d'agglomération de Châlons en Champagne

- 26, rue Joseph-Marie Jacquard
51009 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Téléphone : 03 26 26 17 60